

Image not found or type unknown



Litiges avec la mdph (ex cotorep)

Par **dellaa**, le **22/04/2008** à **10:09**

mon fils a un handicap psycho-moteur, il était dans une école classique, mais suite à des problèmes de lenteur et des troubles spatio-temporels il a dû intégrer une école spécialisée. Il a également de la rééducation (kiné, psychomotricité, ergothérapie) la MDPH a révisé son dossier avant il avait droit à un complément en plus de l'aeeh, ce complément a été retiré. L'autonomie de mon fils est partielle il a toujours besoin d'une aide humaine, j'ai contesté la décision de la MDPH auprès du tribunal de l'incapacité je voudrais savoir quelles personnes peuvent m'assister ? Vu que j'ai de faibles revenus. La MDPH s'est basée sur un certificat médical et n'a en aucun cas ausculté mon fils (âgé de 10 ans) et j'aimerais savoir s'il y a des associations qui peuvent intervenir ? bien amicalement.